FICHE DE POSTE

Coordonnateur(trice) de l'Aumônerie Hospitalière Catholique du CHU Amiens-Picardie

1. Grade statutaire:

Aumônier (Service du Culte) Ministre du Culte (cf. Fiche métier fonction publique Code métier : 10L20)

2. Rattachement hiérarchique

- Il est double : rattachement
  - à l'Evêque d'Amiens par l'intermédiaire du délégué diocésain à la pastorale de la santé (DDPS).
  - **et** à la Direction du CHU Amiens-Picardie

3. Textes de références

- Circulaire DHOS/P1 n° 2006-538 du 20 décembre 2006
- Circulaire n° DGOS/RH4/2011/356 du 5 septembre 2011
- Décret n° 2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique
- Arrêté du 5 mai 2017 relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations
- Décret no 2019-587 du 13 juin 2019 modifiant le décret no 2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers
- Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République
- Note d'information n° DGOS/RH4/2024/37 du 17 mars 2024 relative à la charte des aumôneries dans les établissements mentionnés

4. MISSION

- L'aumônier a la charge d'assurer le service du culte, d'assister les patients/ habitants et de répondre à leurs besoins spirituels (cf. circ. DHOS/P1/2006/538 du 20 déc. 2006)

5. ACTIVITES

La fonction se décline en 6 rôles vis à vis :

- **des malades et de leurs familles**

- Il veille à l'accueil et à l'information des personnes hospitalisées ou habitants et de leurs proches

- Il répond aux demandes
- Il assure les visites et l'accompagnement
- Il assure des permanences et/ou un accueil au bureau de l'aumônerie
- Il veille à la tenue des célébrations prévues de façon régulière sur les différents sites de l'établissement
- Il assure la préparation et la conduite des obsèques.

- **des soignants**

- Il veille à la juste collaboration avec les équipes soignantes, pour la prise en charge des personnes

- **de la direction et des cadres**

- Il assure le lien avec la direction
- Il contribue à l'élaboration du rapport d'activité pour l'établissement
- Il élabore, remet à jour et s'assure de la diffusion auprès des personnes concernées des procédures (GED ENNOV) nécessaires au bon fonctionnement du service
- Il se préoccupe des lieux de culte, des lieux de recueillement, et de leur gestion
- Il participe à la formation des élèves soignants

- **de l'équipe d'aumônerie**

- Il est garant de la qualité du service, organise l'ensemble des activités de celui-ci dans le respect des règles de déontologie et d'éthique
- Il encadre et anime l'équipe incluant la gestion des plannings des agents
- Il facilite la collaboration et la coordination entre les différents membres de l'équipe (salariés et bénévoles) pour les visites, le suivi et l'accompagnement des personnes qui le demandent,
- Pour les services du culte, il organise le service d'accompagnement des malades et/ou habitants vers le lieu de culte
- Il confie à chaque membre de l'équipe des tâches conformes à sa compétence et rencontre individuellement les salariés dans le cadre des évaluations et/ou entretiens professionnels et de formation
- Il rencontre de façon périodique les équipes bénévoles et réalise l'accueil de nouveaux membres.
- Il sensibilise les nouveaux membres aux règles d'hygiène nécessaires pour les visites.
- Il est garant d'une attitude conforme à la confidentialité et au secret professionnel.
- Il est attentif à la formation continue des membres de l'équipe.

- **de l'Eglise diocésaine**

- Il participe à la réflexion de l'Aumônerie hospitalière diocésaine.
- Il contribue à l'élaboration d'un « rendre compte »
- En accord avec le bureau du personnel, il participe aux rencontres de travail et/ou de formations organisées par l'aumônerie des hôpitaux (diocèse, province, national).

- **des autres partenaires**

- A la demande de la personne, il transmet les informations nécessaires à un suivi en cas de départ de cette dernière vers un autre lieu.
- En cas de besoin, il assure le lien avec les autres cultes.
- Il a le souci d'un lien avec des associations présentes dans l'établissement.

6. MODALITES D'EXERCICE DE L A FONCTION

Conditions de travail :

- Temps partiel (75% dont 25% pour la gestion de l'équipe)
- Les horaires sont modulables suivant les demandes, notamment en cas d'urgence.
- Des permanences téléphoniques sont organisées en équipe.
- L'aumônerie dispose de locaux et de lieux de culte sur les 2 sites (CHU Amiens-Picardie / Site Saint Victor)

Compétences requises :

- Capacité à se situer dans un établissement de soin, à travailler en partenariat avec les divers intervenants dans l'établissement.
- Capacité à respecter la confidentialité et le secret professionnel.
- Capacité à entrer en relation.
- Capacité à écouter et à accueillir les autres.
- Capacité à se laisser interpeller, se remettre en cause.
- Capacité à vivre et travailler en équipe.
- Capacité à animer et gérer une équipe.
- Capacité à élaborer et gérer un projet.
- Capacité à discerner et recruter de nouveaux membres pour l'équipe.
- Capacité à élaborer et conduire une célébration ou un temps de prière.

Exigences particulières du poste

- Suivre une formation initiale et continue. Pour les aumôniers en établissements publics, obligation d'obtenir le DU laïcité dans les deux ans qui suivent la signature du contrat de travail (*Arrêté du 27 février 2023 modifiant l'arrêté du 5 mai 2017 relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations*).
- Être titulaire du permis de conduire.

Relations professionnelles

Le plus fréquemment, elles se feront

- En interne, avec les services de soins et le/la responsable des cultes.
- En externe, avec les entreprises des pompes funèbres, les paroisses, les services d'aumônerie d'autres établissements, l'aumônerie hospitalière diocésaine, d'autres associations…

- Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique hospitalière.
-Un stage d'immersion « Venez et Voyez » peut-être proposé pour aider au discernement.

-Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à : pastorale.sante@diocese-amiens.com avant le 30 aout 2026.

Poste à pourvoir le 1 juin 2027.